

Fiche technique

AdBlue®

Solution aqueuse d'urée 32.5%

Identifications :

Description chimique :	Solution d'urée technique aqueuse à 32,5%
N° CAS (urée) :	57-13-6
N° CE (do EINECS) (urée) :	200-315-5

Description et application :

AdBlue®, une solution liquide spécialement conçue pour les véhicules fonctionnant au gasoil. Composée à 32,5% d'urée technique et à 67,5% d'eau déminéralisée, **AdBlue®** permet de changer les oxydes d'azote émis par les moteurs diesel en vapeur d'eau et en azote, des composants inoffensifs pour l'homme et l'environnement. **AdBlue®** fonctionne uniquement dans les véhicules équipés de la technologie SCR (Selective Catalytic Reduction).

AdBlue® n'est pas un additif pour diesel. Il ne faut pas le mélanger ou l'ajouter dans le réservoir à carburant.

Norme :

AdBlue® est une dénomination commerciale pour une solution d'urée aqueuse à 32,5%. Conforme aux normes ISO 22241. L'utilisation de la marque AdBlue® est autorisée sous la licence du VDA (Association allemande de l'industrie automobile).

Conditionnements et stockages :

AdBlue® est vendu en vrac, en citerne de 1000L ou en bidon de 10L

AdBlue® doit être protégé de l'UV

AdBlue® doit être stocké à des températures comprises entre 10°C et 30°C. Durée de conservation en fonction de la température de stockage

Fiche technique

AdBlue®

Solution aqueuse d'urée 32.5%

Spécifications :

Paramètre	unités	spécification
Aspect	--	Liquide incolore à blanc
Odeur	--	Inodore ou avec une légère odeur d'ammoniaque
Solubilité dans l'eau	--	Complètement soluble
Urée	%(m/m)	31.8 – 33.2 %
Densité	g/cm ³	1.0870 – 1.0930
Indice de réfraction (20°C)	--	1.3814 - 1.3843
Alcalinité (NH3)	%	Max. 0.2 %
Biuret	%	Max. 0.3 %
Aldéhyde	ppm	Max. 5 mg/kg
Insolubles	ppm	Max. 20 mg/kg
Phosphates (PO4)	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Calcium	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Fer	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Cuivre	ppm	Max. 0.2 mg/kg
Zinc	ppm	Max. 0.2 mg/kg
Chrome	ppm	Max. 0.2 mg/kg
Aluminium	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Magnésium	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Sodium	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Potassium	ppm	Max. 0.5 mg/kg
Nickel	ppm	Max. 0.2 mg/kg

Les réservoirs de stockage, les citernes, fûts, bidons et autres matériels entrant en contact avec le produit doivent être en acier inoxydable ou en matière polyéthylène en accord avec la norme ISO 22241.